

Aux termes de l'amendement à l'étude, dont j'atteste du bien-fondé devant tous les députés, aucun groupe de producteurs primaires ne pourrait être soumis à la surveillance d'un office du gouvernement sans la tenue d'un référendum parmi les producteurs d'une denrée alimentaire donnée, et la majorité des producteurs sont d'accord là-dessus. Cette façon de procéder est équitable et démocratique. Elle permet aux producteurs du secteur primaire, dont le gagne-pain dépend de la mesure en question, de prendre cette décision au sujet de l'Office et je ne vois rien de répréhensible dans cette façon de procéder.

Nous disposons déjà d'offices de commercialisation au niveau provincial qui ont été établis de cette façon. Aux termes de l'amendement à l'étude, les groupes de producteurs de denrées alimentaires ne seraient pas obligés de tenir un autre référendum. Ils ont déjà fait savoir ce qu'ils voulaient, et cela suffit pour les membres de l'opposition. Ils ont dit qu'ils voulaient un office et ils devraient par conséquent en avoir un. Ce que nous voyons d'un mauvais œil dans la mesure législative à l'étude, c'est qu'on y stipule, du commencement à la fin, que ce sont les offices du gouvernement, les gens désignés par le gouvernement, qui doivent prendre toutes les grandes décisions, qu'on ait consulté ou non les producteurs primaires et qu'on ait obtenu ou non leur consentement, peu importe. C'est injuste, à nos yeux.

Voilà les deux principes à la base de l'amendement du député de Crowfoot. Ils me semblent raisonnables et d'application facile. En outre, ils rendent justice aux producteurs primaires, qui sollicitent de l'aide pour régir leurs produits. L'amendement ne veut pas dire que les producteurs ne feraient que ce qu'on leur dirait; il déjouerait les plans des gens du gouvernement qui prennent des décisions.

Les producteurs canadiens ont déjà assez de mal, il me semble, à livrer concurrence sur les marchés, à se tailler un marché au pays, à faire face aux frais des éléments de production, à la hausse des frais de la main-d'œuvre et à assurer de meilleurs produits aux Canadiens et sur les marchés internationaux sans qu'on leur impose pareille mesure. Ils ont déjà assez d'obstacles à surmonter sans être obligés de lutter contre les bureaucrates du gouvernement, un gouvernement dont ils sollicitent l'aide pour pouvoir remédier aux tendances commerciales qui les assaillent de nos jours. Les agriculteurs canadiens demandent au gouvernement fédéral d'agir en allié et non en ennemi. Ils veulent travailler de concert avec le gouvernement et que ce dernier travaille avec eux. Ils refusent de se faire régenter, de se faire dire ce qu'ils doivent ou ne doivent pas faire. Les producteurs du secteur

agricole trouvent qu'on leur impose assez de réglementations à l'heure actuelle. Ils cherchent un moyen de se protéger et d'améliorer leur sort; ils ne veulent pas renoncer au droit de prendre des décisions. C'est notre principale objection au bill à l'étude. Le gouvernement s'est engagé aujourd'hui à ne pas créer d'obstructions techniques aux amendements proposés à l'étape du comité.

M. Baldwin: Et nous avons eu du mal à obtenir cela de lui.

M. Danforth: Monsieur l'Orateur, depuis des semaines que nous lui demandons de s'engager dans ce sens. Nous le lui avons demandé en privé, en public, et on en parle dans le hansom. Aujourd'hui, le leader du gouvernement à la Chambre a pris cet engagement, et sincèrement, je crois.

Si on avait demandé au ministre de l'Agriculture (M. Olson) de prendre cet engagement aujourd'hui, il l'aurait fait lui aussi. Nous avons donc maintenant un indice selon lequel le gouvernement acceptera les amendements à l'étape du comité du bill et il entendra toutes les parties intéressées. Si le gouvernement a dit vrai en informant l'industrie agricole canadienne ces dernières semaines que l'opposition retardait l'étape du comité du bill, qu'une fois rendu à cette étape tout irait bien et qu'on étudierait les amendements, que le gouvernement présenterait le genre de mesure souhaitée par l'opposition, n'est-il pas étrange qu'il nous dise aujourd'hui: «Oui, nous promettons d'admettre les amendements et de permettre aux témoins de comparaître»?

M. Whelan: C'est ce que nous faisons à d'autres comités aussi.

M. Baldwin: Nous avons vu ce que vous faites à vos comités.

L'hon. M. Ricard: Vous n'acceptez pas les rapports des comités.

M. Danforth: Je suis convaincu que le gouvernement est sincère dans son engagement auprès du Parlement aujourd'hui. Je suis sûr aussi qu'on permettra à tous les intéressés aux produits visés de présenter des instances. D'autre part, je serais curieux de savoir comment ces divers groupes canadiens seront invités à présenter des instances. Le groupe d'étude révélait dans son rapport—et c'est exact, j'en suis sûr—que tout près de 10,000 groupes, agences et comités ainsi que 120 programmes de commercialisation sont directement visés par les termes du bill C-197.

Tous les députés qui s'occupent d'agriculture savent depuis déjà quelque temps que la mesure à l'étude n'a pas été encouragée par des centaines ou même cinquante groupes agricoles, ou par des milliers de groupes inté-